

FONDATION du PROTESTANTISME

Rapport
d'activité

2021





↑↑ Navire hôpital Global Mercy de l'ONG Mercy Ships, Dakar

↑ Accompagnement dans l'accès aux droits, La Cimade.

↗ Tremblement de terre en Haïti, 2010.

→ Action de l'ONG Le SEL au Burkina Faso.





- ↑ Foyer Josphine Butler, Montmorency (95)
- ↗ Église luthérienne de Saint-Thomas, Strasbourg (67)
- Temple EPUDF de Saint Tropez (83)



↑ Église luthérienne de Metz (57)

↗ Centre d'animation Rencontre-Tourisme (CART) à Sommières (30)



↑↑ Camp Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France (EEUdF)

↑ Action de l'ONG Medair au Moyen-Orient

↗ Programme de l'Agence de développement et de secours adventiste (ADRA) au Moyen-Orient





↑ Action en faveur des enfants d'Ukraine avec l'association Marhaban, Marseille (13).

FONDATION du PROTESTANTISME

Rapport d'activité

2021

Rapport d'activité 2021 de la Fondation du Protestantisme

Directeur de la publication : Antoine Durrleman

Rédacteurs et relecteurs : Christian Albecker, Marie Hélène Bonijoly, Elsa Bouneau, François Clavairolly, Alexis Guerit, Marie-France Hugon, Christian Klein, Bintou Laya, Patrick Rolland, Béatrice Rolland, David Saint-Girons, Sarah Verseils

Interview : Marie Lefebvre-Billiez

Crédits photos : Corinne Simon, ADRA, MEDAIR, La Cimade, EEUdF, Le SEL, Mercy Chips, DR.

Graphisme : Étienne Pouvreau, membre associé de Coopaname, www.etiennepouvreau.fr

Typographies : Bara (Typotheque), Graphik et Produkt (Commercial Type), Gemelli Micro (Production Type)

Impression : Le Réveil de la Marne, sur papiers recyclés.

06-09-22

Sommaire

12 Édito

14 La Fondation du Protestantisme

- 16 Présentation générale
- 18 Les fondations individualisées
- 20 Des métiers au service des fondations individualisées
- 22 Organiser une collecte de fonds avec la Fondation
- 24 Simplifier la rédaction des testaments
- 26 La gouvernance de la Fondation du Protestantisme
- 30 Une belle cohérence et l'envie d'avancer
- 34 Retours sur les 20 ans de la Fondation du Protestantisme

36 Des actions au service des institutions protestantes

- 38 Une pluralité des engagements
- 40 Au service de la fraternité
- 44 Soutien aux actions de culture et loisirs
- 48 Préservation du patrimoine
- 52 Engagement en faveur de la solidarité internationale
- 54 Répondre présent quand la crise survient

56 Indicateurs financiers 2021

- 58 Rapport du trésorier
- 59 Bilan synthétique
- 60 Compte de résultat synthétique
- 61 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
- 62 Synthèse

64 Présentation des fondations individualisées

Édito

Antoine Durrleman, président de
la Fondation du Protestantisme

L'année 2021 a été pour la Fondation du protestantisme, créée par décret du 31 juillet 2001, celle de ses vingt ans. 20 ans déjà ! 20 ans seulement pour devenir un acteur majeur de l'engagement et de la philanthropie.

Elle regroupe en effet aujourd'hui plus de 60 fondations individualisées, ce qui en fait la quatrième fondation abritante de France. Elle s'est enrichie d'une expérience et d'un savoir-faire particulièrement reconnus dans le financement et le développement de projets d'intérêt général, portés par des équipes engagées et à l'expertise hors pair.

Par son soutien aux fondations abritées, par son implication dans l'aide humanitaire au travers de Solidarité Protestante, par son développement immobilier, par l'accroissement de sa collecte de fonds, par son réseau de plus de 350 institutions partenaires, la Fondation du protestantisme s'est affirmée comme la fondation de tous les engagements, institutionnels, mais aussi dorénavant, et de plus en plus, personnels et familiaux. Elle a remarquablement su protéger des patrimoines en périls, être un moteur de la générosité protestante, permettre la mutualisation des énergies autour de projets concrets de solidarité en France comme à l'étranger.

Comme le voulaient ses fondateurs, elle incarne par son attention vigilante à une solidarité libre, responsable et solidaire, par ses modalités d'intervention marquées par l'écoute des porteurs de projets et leur accompagnement respectueux de leurs choix, par sa capacité à faire aboutir concrètement des initiatives innovantes, par la mise en synergie des acteurs et le partage des expériences et des modes de faire, par une délibération collective autour des grandes orientations à suivre une forme originale de présence au monde, ancrée sur une parole et une espérance partagées, spécifique au protestantisme français. Car comme il est dit à l'apôtre Pierre, « ton accent révèle d'où tu viens » (Matthieu 26,73).



Ce rapport d'activité 2021 retrace ainsi une nouvelle année riche en événements, en projets, en innovations, sous l'impulsion d'Anne Corvino, qui en a assuré la présidence ces six dernières années, que je veux ici saluer et à laquelle va toute notre profonde reconnaissance pour toute son action et son engagement.

Elle a organisé en particulier le colloque tenu au Sénat en novembre 2021 à l'occasion des 20 ans de la Fondation sur le thème « Croire et donner, les protestants et la générosité ». Ces échanges d'une très grande richesse, dont les actes seront prochainement publiés sous forme d'un premier *Cahier de la Fondation*, ont permis à cette dernière de s'affirmer comme un espace de réflexion privilégié sur le sens de l'engagement philanthropique dans le monde protestant. Loin de se limiter à des analyses académiques, ils ont aussi souligné la nécessité d'un nouvel élan d'initiatives et d'ambitions pour répondre à la montée des besoins de solidarité de tous ordres.

C'est pourquoi, le Conseil de la Fondation, largement renouvelé dans sa composition en juin dernier conformément à ses statuts, a entrepris de travailler à l'élaboration d'un nouveau projet stratégique qui mette la Fondation à même d'élargir son activité à de nouveaux champs et de susciter et de soutenir de nouveaux projets.

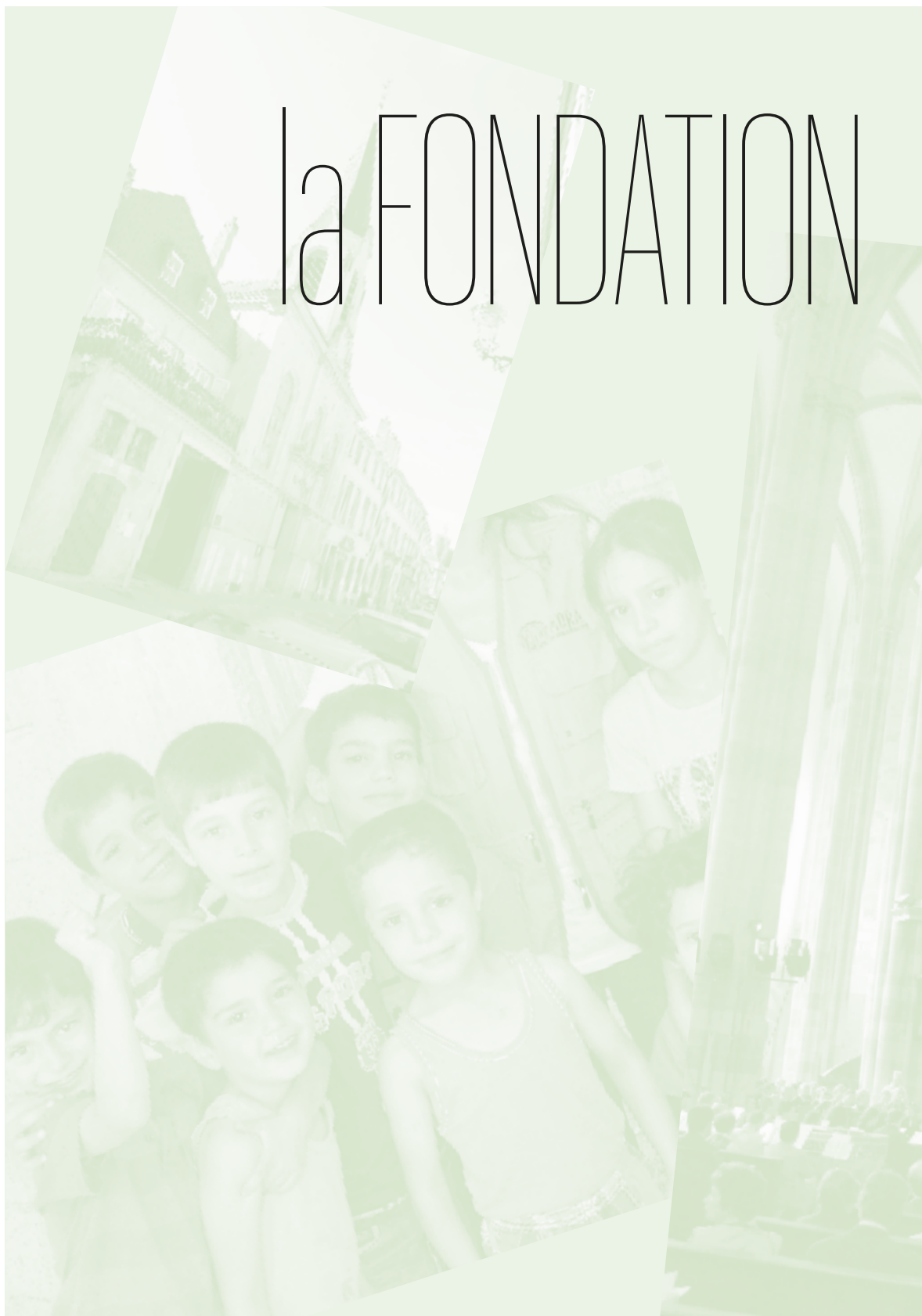
Pour être toujours plus et toujours mieux, 20 ans après sa création, cet espace où converge une exceptionnelle richesse d'engagements philanthropiques au service de toutes les causes, dans la fidélité à l'Évangile.

Antoine Durrleman

71 ans, haut fonctionnaire.

Membre du conseil de la Fondation du Protestantisme depuis sa création. Président du Centre d'action social protestante (CASP) de 2009 à 2021.

la FONDATION



du PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme a été créée en juillet 2001 afin de doter le protestantisme français d'une structure permettant de mieux gérer son patrimoine et soutenir les institutions, œuvres et églises partenaires.



Présentation générale

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines et soutenir des œuvres et organisations partenaires. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance et de capacités juridiques et fiscales.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions protestantes dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune. Un accompagnement qui s'inscrit dans une pluralité de champs : collecte de fonds, soutien à des projets associatifs, gestion de biens immobiliers, acceptation de donations et de legs, gestion de crédits ou encore accompagnement de projets financiers.

Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.



L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaiteront ;
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions ;
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.

LES CHIFFRES CLÉS



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

998 €
valeur du
don moyen

5,9 M€
de dons et legs

2313
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

114
projets
soutenus en
France et dans
le monde

6,5 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

69
établissements
immobiliers

60
fondations abritées

Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme
et participant à la constitution de sa dotation initiale

- Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPF)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre

- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)

- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France

- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer

Les fondations individualisées

Au cœur de l'action de la Fondation

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes accordent, de manière définitive, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant notamment son objet. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



Le réseau des fondations individualisées au 31 décembre 2021

- A Rocha
- Armée du Salut
- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)
- Accueil Partage Solidarité Chrétienne
- ADRA France
- Arc En Ciel-Les Muriers
- Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres (ATFPO)
- Baptiste
- Bernard Palissy
- CASP
- Centre chrétien de Gagnières
- CPF – Actions Liban
- La Cimade
- Communauté des Églises d'Expression Africaine en France
- DEFAP - Mission et Solidarités Internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat Protestant de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France EEUdF
- Entraide Familiale Protestante de Bienfaisance d'Auvergne
- Entraide Protestante de Reims
- Entraide Protestante du Havre
- FÉDÉ
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation John Bost
- Fondation pour les ministres des Églises Protestantes de France
- Foyer Joséphine Butler
- JACQIV
- L'Étoile
- La Fortitude
- La Ligue pour la lecture de la Bible
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Maison d'Écoulandre
- Maisons et Établissements Protestants
- Martin Bucer
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission Populaire Évangélique
- Musée Jean-Frederic Oberlin



Création

Fondation CPF-Actions Liban

L'association Présence Protestante Française au Liban (PPFL) exerce une activité d'enseignement depuis octobre 1927. Compte tenu de la situation au Liban, elle a souhaité constituer une fondation individualisée dans le but de récolter des fonds pour soutenir financièrement ses projets et ses activités propres ainsi que les projets et activités d'autres associations œuvrant dans les mêmes domaines et dans la même région.

La mission de Présence Protestante Française au Liban demeure fidèle à son projet de départ : offrir à des enfants d'origines, de croyances et de religions différentes la possibilité de s'accepter les uns les autres et de travailler ensemble malgré leurs différences.



Création

Fondation individualisée de l'Armée du Salut

La Fondation Armée du Salut, fondation reconnue d'utilité publique, est engagée au côté de la Fondation du Protestantisme dans le projet de construction d'un centre social et culturel à Montpellier. À l'issue de cette construction, la Fondation Armée du Salut sera locataire d'un volume de 27 logements dédiés à une pension de famille. Le volume sera, après division, affecté à la fondation individualisée créée par la Fondation Armée du Salut. À cet effet, elle a constitué une fondation individualisée ayant pour objet de « contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toutes autres associations ou fondations poursuivant les mêmes buts. »

- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Pro.Vision – France
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Réforme
- Saint-Jean
- SEL
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Solidarités Protestantes Lyonnaises
- Temple de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des Mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine
- Vaugirard 46

Des métiers au service des fondations individualisées

Afin de permettre aux fondations individualisées de vivre leurs projets, la Fondation du Protestantisme accompagne les institutions en s'adaptant aux besoins de chacune. L'expérience et les capacités juridiques spécifiques d'une fondation reconnue d'utilité publique offrent de nombreuses opportunités aux structures pour renforcer leurs actions, pérenniser leurs financements et anticiper leurs besoins.



Actualité

Des nouveaux règlements pour les fondations individualisées

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant notamment son objet, sa gouvernance et sa dotation initiale. Un travail complet de refonte des règlements a été effectué par le conseil de la Fondation en 2021 afin de rendre plus accessible le fonctionnement des fondations abritées et de pouvoir s'ouvrir d'avantage aux nouvelles volontés philanthropiques qui se manifestent auprès de la Fondation (personne privée, fondation de flux, etc.)

Ces nouveaux règlements permettent notamment de mieux harmoniser les fonctionnements des 60 fondations individualisées.



Organiser la collecte de fonds

La Fondation du Protestantisme peut recevoir toutes libéralités ou legs pour financer l'action des fondations individualisées. Bénéficiant notamment d'une fiscalité avantageuse et de la possibilité d'émettre certains reçus fiscaux, elle favorise la collecte de fonds pour les fondations individualisées.

En 2021, cette collecte représente 4,3 M€.



Financer des projets: les allocations

Une allocation est une aide financière versée sur proposition du comité de suivi d'une fondation individualisée, à une institution (association, fondation, etc.), pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre.

En 2021, 114 projets ont été soutenus financièrement par la Fondation du Protestantisme et ses fondations individualisées pour un montant de 2,3 M€.



Administrer des biens immobiliers

La Fondation peut être propriétaire de tout type d'immeuble, y compris de « biens de rapport ». Ces biens sont affectés à certaines fondations individualisées pour faire vivre leurs projets.

En 2021, la Fondation du Protestantisme est propriétaire de 69 biens immobiliers.



Gérer un patrimoine financier

Les fondations individualisées peuvent disposer de réserves financières qu'elles souhaitent valoriser. À cet effet, la Fondation, dans le respect de sa charte des placements financiers accompagne les fondations individualisées dans le choix de leurs placements.

En 2021, le montant des actifs est de 34,3 M€.



Accompagner des projets soutenus

Un « projet soutenu » est un projet précis, porté par une association et hébergé par une fondation individualisée.

L'association peut ainsi bénéficier de certains avantages juridiques d'une fondation reconnue d'utilité publique, notamment en permettant à des donateurs de recevoir un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI).

En 2021, 58 structures ont bénéficié de ce dispositif pour une collecte de 665 k€.

La Fondation du Protestantisme accompagne les fondations individualisées et les donateurs dans leurs engagements par des conseils personnalisés renforcés avec l'édition et la distribution de livrets thématiques.



Guide des fondations individualisées



Guide des legs et donation



Guide création d'une fondation familiale

Organiser une collecte de fonds avec la Fondation

Entretien avec Frédéric Bompaire,
trésorier du Foyer de Grenelle

Quels sont les projets que vous souhaitez financer à travers la fondation individualisée de la Miss Pop ?

Le Foyer de Grenelle est un centre social agréé et membre de la Mission évangélique populaire de France, qui dispose d'une fondation abritée au sein de la Fondation du Protestantisme. Au niveau du Foyer de Grenelle, nous avons deux projets que nous souhaitons financer par l'intermédiaire de la fondation abritée. Premièrement : « Grenelle travaux ». Il s'agit de rénover et embellir nos locaux, grâce à un plan d'investissement pluriannuel de 675 000 euros. La première tranche permettra de refaire la façade et de rafraîchir le presbytère. La deuxième sera consacrée à la réfection des huisseries : changer plus de 40 portes et fenêtres pour faire des économies d'énergie. La dernière devrait remédier aux problèmes réguliers d'écoulement des eaux, poser un auvent là où les gens font la queue et créer des bureaux au-dessus des salles du rez-de-chaussée.

Notre deuxième projet, intitulé « Grenelle social », consiste à financer le poste à mi-temps d'un travailleur social pendant trois ans. Cela nous permettrait d'être plus efficaces auprès des plus précaires parmi les publics accueillis : demandeurs d'asile et SDF, jeunes et familles, chômeurs et personnes isolées.



Propos recueillis par Marie Lefebvre-Billiez



Pourquoi avoir recours à une fondation abritée plutôt qu'à votre association locale ?

Nous voulons individualiser ces projets en dehors du fonctionnement courant du Foyer de Grenelle, pour ne pas perturber nos actions quotidiennes. Avoir un compte à part offre plus de clarté pour nous et nos donateurs. Le fléchage des dons est ainsi structuré, nous jouons la transparence. Nous espérons aussi toucher des donateurs qui se préoccupent de l'utilité de l'impôt sur la fortune immobilière qu'ils versent. Pour solliciter des gens qui nous connaissent moins, avoir une fondation est clair et rassurant. Cela nous permettra aussi de présenter nos projets à des structures redistributives, protestantes ou pas.

Un dernier mot sur la Fondation du Protestantisme ?

Elle a beaucoup travaillé pour s'établir dans le paysage protestant et le paysage des fondations abritantes ! Sa notoriété va bien au-delà de ce qu'elle collecte, elle ne dépareille pas du tout au milieu de Caritas, la Fondation Notre-Dame ou les Apprentis d'Auteuil ! Ses effectifs sont réduits, donc ses coûts sont peu élevés, ce qui la rend tout à fait accessible tout en maximisant l'impact des collectes.

→ Quelle est la différence entre une fondation et une association ?

Une fondation est destinée à recueillir et gérer des biens consacrés au développement d'actions d'intérêt général.

L'association permet le regroupement de personnes autour d'un projet commun.

La différence porte ainsi principalement sur l'objet et sur les moyens juridiques à disposition.

« Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général. »

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.

Simplifier la rédaction des testaments

Entretien avec Patrick Victor,
directeur de Portes ouvertes



Quel est le lien entre votre ONG et sa fondation abritée au sein de la Fondation du Protestantisme ?

Portes ouvertes France est une association de droit local d'Alsace-Lorraine créée en 1976 pour venir en aide aux chrétiens persécutés à travers le monde. Nous faisons partie du réseau *Open Doors International*. En France, nous souhaitons mobiliser les Églises pour qu'elles prient et s'impliquent auprès de tout chrétien persécuté en raison de sa foi. Nous avons créé une fondation abritée au sein de la Fondation du Protestantisme en 2015 pour soutenir nos projets en faveur des personnes visées par les articles 18 et 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pourquoi récolter des fonds au travers d'une fondation abritée plutôt qu'au travers simplement de votre structure associative locale ?

Nous avons un réseau de 12 000 donateurs en France et en Belgique. Certains de très longue date souhaitent aujourd'hui léguer tout ou partie de leurs biens à notre œuvre. Avoir une fondation individualisée nous permet de le faire dans des conditions légales, crédibles et sûres. Nous abriter au sein de la Fondation du Protestantisme était un choix logique pour nous, car nos valeurs sont très proches. Depuis la création de notre fondation abritée il y a sept ans, nous avons vu la confiance réciproque se développer avec l'équipe de la Fondation du Protestantisme, notamment sa directrice Elsa Bouneau, que je salue. La Fondation du Protestantisme dispose de véritables experts qui font un travail formidable ! Nous sommes très heureux de ce partenariat.



La fondation individualisée vise donc avant tout des legs ?

Oui. Qui dit legs dit relations avec les notaires, exécution de testaments, aspects financiers et fiscaux, ventes de biens. Avoir une fondation abritée nous permet de respecter scrupuleusement les vœux du légataire. Nous qui sommes croyants pensons que nous allons retrouver ces légataires un jour : quel plaisir de leur dire alors que le cadeau qu'ils ont fait a été utilisé à bon escient pour faire grandir le Royaume de Dieu !

Est-il parfois difficile de faire exécuter un testament ?

Il y a des legs simples, et d'autres compliqués. Cela dépend de la façon dont ils sont rédigés. Je me souviens d'un legs composé de deux appartements avec des biens mobiliers. Ce projet n'était pas simple et a duré un an et demi. Dans notre équipe, nous disposons de deux personnes qui aident les légataires à simplifier la rédaction de leur testament, en toute prudence, pour que leur exécution soit moins complexe. Tout cela, nous pouvons le faire grâce au travail et à l'expertise de toute l'équipe de la Fondation du Protestantisme.

→ Legs

Transmission à titre gratuit d'un ou plusieurs biens du défunt, faite de son vivant par testament, mais qui ne prendra effet qu'à son décès. Il se distingue de la donation qui prend effet du vivant du donateur.

→ Testament

Document écrit, daté et signé, par lequel une personne dispose de la manière dont ses biens seront distribués après son décès.

Propos recueillis par Marie Lefebvre-Billiez

La gouvernance de la Fondation du Protestantisme

La Fondation du Protestantisme est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres issus de la diversité du monde protestant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Ses décisions sont préparées par le Bureau qui se réunit en moyenne 8 fois par an.

La directrice participe aux réunions du Conseil et du Bureau avec voix consultative.

Deux commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur et l'autre par le ministre des Finances, assistent aux séances du Conseil avec voix consultative. Ils veillent au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le Conseil accompagne la vie des fondations individualisées par la traduction concrète de leurs engagements : achats immobiliers, contrôle de légalité et affectation des allocations, désignation des membres des comités de suivi chargés de l'administration des fondations, acceptation des libéralités.



Anne Corvino

Présidente de la Fondation depuis 2016 et succédant à Pierre Joxe, Anne Corvino a quitté le Conseil de la Fondation du Protestantisme le 31 décembre 2021. Son mandat sera notamment marqué par la consolidation de la Fondation et sa plus grande structuration pour accompagner vers l'âge adulte cette jeune institution.

Le Conseil de la Fondation du Protestantisme au 31 décembre 2021



Christian Albecker
vice-président
secrétaire général



Jean-Gabriel Bliet



Marie-Hélène Bonijoly



François Clavairoly
vice-président



Anne Corvino
présidente



Antoine Durrleman



Christian Klein
trésorier



Patrick Lagarde



Michele Larchez



Christine Lazerges



Thierry Peugeot



Denis Richard



Patrick Rolland



Guillaume de Seynes



Jean Widmaier

Commissaire du gouvernement, Ministère de l'Intérieur: Cyriaque Bayle

Commissaire du gouvernement, Ministère des Finances: Christian de Boisdeffre

Les comités permanents

Des comités d'experts bénévoles dans les domaines bancaire, financier, immobilier et dans le domaine de la communication apportent leur savoir-faire dans la gestion de la fondation.

Comité des finances

Le Comité des finances a pour attributions l'examen de tous les documents financiers destinés au Conseil. Il participe à la recherche des financements nécessaires à l'action de la Fondation. Il formule un avis de tout projet retenu par le Comité des projets et examine les libéralités. Enfin, il assiste le trésorier dans ses responsabilités (budget, comptes).

Présidence : Christian Klein

Comité communication

Le Comité communication est chargé de l'élaboration de la stratégie de communication de la Fondation (objectifs, moyens, évaluation). Il prépare toutes les actions concernant la communication relative aux activités de la Fondation.

Présidence : Marie-Hélène Bonijoly

Comité des immeubles

Le Comité des immeubles est chargé du suivi des dossiers et projets de construction en cours à la Fondation ainsi que de l'entretien du patrimoine. Il participe à l'établissement des conventions particulières concernant les conditions de mise à disposition des immeubles et au suivi de la mise en oeuvre de ces conventions. Plus généralement, il s'assure de l'entretien et la maintenance des immeubles dont la Fondation est propriétaire ou assure, à des titres divers, la gestion.

Présidence : Bernard Flouzat



Comité des projets

Le Comité des projets a pour mission de préparer les délibérations du conseil relatives aux projets de création des fondations individualisées, ainsi qu'à la nomination du comité de suivi de chacune. Il assure un audit annuel sur la gestion des rapports narratifs et financiers.

Présidence : Patrick Rolland

Solidarité Protestante

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales. Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise.

Présidence : François Clavairolly



Une équipe professionnelle

**Au service de la Fondation
et de ses projets**

La Fondation s'appuie sur une équipe salariée constituée de cinq personnes au siège et de deux gardiennes dans des immeubles de logements de la fondation individualisée Demoiselles Cuvier pour le logement.



Directrice
Elsa Bouneau



**Responsable
administratif et financier**
David Saint-Girons



**Chargé de relation
avec les fondations
individualisées**
Alexis Guerit



Assistante Comptable
Sarah Verseils



**Assistante
administrative**
Bintou Laya

Une belle cohérence et l'envie d'avancer

Interview croisée des deux vices-présidents de la Fondation du Protestantisme : François Clavairolly, président de la FPF, et Christian Albecker, président de l'UEPAL.



Christian Albecker

Quel est l'apport de la Fondation du Protestantisme dans le paysage protestant français ?

Christian Albecker : À sa création il y a 21 ans, la Fondation répondait à un besoin qu'aucune autre institution française ne prenait en compte : la question de la protection du patrimoine protestant. Étant à l'époque directeur général d'une importante Fondation médico-sociale protestante, j'étais témoin des difficultés que les œuvres sanitaires et sociales du protestantisme connaissaient alors, difficultés qui ont conduit à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. La prise de conscience de ces difficultés structurelles dans un environnement de plus en plus contraint techniquement, juridiquement et financièrement a conduit la Fédération de l'Entraide Protestante à se réorganiser pour mieux accompagner ses adhérents, notamment dans les processus de rapprochement devenus inéluctables. Mais il manquait toujours l'instrument juridique permettant de veiller à la pérennité du patrimoine, comme outil au service d'un projet diaconal. C'est ce qui m'a convaincu d'emblée de soutenir le projet de Fondation du Protestantisme.

Les Églises d'Alsace-Moselle ont aussi été intéressées et sollicitées dès l'origine, dans la mesure où elles disposaient d'un outil historique, le Chapitre de Saint Thomas, gestionnaire de 26 fondations dont la plus ancienne remonte au XIV^e siècle. Le Chapitre a ainsi pu partager ses compétences patrimoniales vieilles

de plusieurs siècles... Mais ses statuts très particuliers rendaient complexe l'inscription dans le droit moderne, notamment sous l'angle fiscal (allègements fiscaux pour l'ISF ou l'IFI par exemple) ce qui justifiait entièrement la création du nouvel outil, au sein duquel l'UEPAL a d'ailleurs créé sa propre fondation abritée.

François Clavairolly : La Fondation, qui vient de fêter ses 20 ans, s'est largement déployée, et a ouvert des champs de travail dans la pérennisation des immeubles d'églises : rénovation, restauration mais aussi création, dont l'emblème le plus récent a été l'inauguration de l'espace Martin Luther King à Créteil en septembre 2021.

MLK Créteil est un lieu voulu par une Église pentecôtiste. La Fondation du Protestantisme est donc vraiment représentative de tout le protestantisme...

F. C. : Les champs d'action de la Fondation sont très larges, et présents dans l'ensemble du protestantisme, notamment à travers Solidarité Protestante. Cette plateforme intervient à l'international pour collecter des fonds et apporter du soutien à des projets solidaires en cas de crises et de situations d'urgence. Plusieurs ONG évangéliques participent à cette plateforme, notamment Médair, Adra ou encore le Sel (qui n'est pas membre de la Fédération protestante de France), en plus d'acteurs plus luthéro-réformés comme le Défap.

La Fondation regroupe donc tout le protestantisme, mais n'œuvre pas que pour les protestants, n'est-ce pas ?

C. A. : La question du périmètre de la Fondation a souvent été évoquée : doit-elle se limiter à un entre-soi protestant de bon aloi pour porter les intérêts d'une minorité toujours en risque de se perdre ou de se diluer dans la grande masse ? Ou être ouverte aux personnes et aux institutions qui partagent ses valeurs et ses priorités ? Je suis personnellement de ce dernier avis, mais il suppose que l'on définisse clairement les valeurs qui serviront de critères pour l'entrée dans le périmètre de la Fondation, et ce travail n'a pas été fait à ce jour.

F. C. : Par le fait même de son travail, la Fondation œuvre pour un public qui n'est pas confessionnel, mais pour l'ensemble de la société. Il est inscrit dans l'ADN du protestantisme de vivre une fraternité ouverte. Le « prochain » n'est pas le frère de sang, mais celui qui se reconnaît comme tel ou qui nous reconnaît comme tel. Les fondations individualisées de La Cimade ou de John Bost, par exemple, ne travaillent pas que pour un public protestant, c'est même l'inverse : elles ne travaillent quasiment que pour un public non-protestant !



François Clavairolly

Quels sont les forces et les atouts de la Fondation du Protestantisme ?

F. C. : Elle a développé une expertise dans la gestion de l'immobilier, notamment du patrimoine, qu'il soit celui d'une église, d'une association, d'une œuvre, d'un presbytère, etc. Elle sait discerner les besoins de la société pour demain, car les œuvres du XIX^e, du XX^e et du XXI^e siècle n'ont ni les mêmes priorités, ni les mêmes besoins. La directrice, Elsa Bouneau, a notamment développé toute une réflexion sur les nouveaux besoins, que je salue.

C. A. : La grande réussite de la Fondation du Protestantisme a précisément été celle de la création d'un pôle patrimonial de référence pour l'ensemble du protestantisme français, ce qui correspond bien au premier objectif énoncé dans sa *base line* de communication : Préserver. Les deux autres verbes : rassembler – soutenir ont connu des fortunes différentes. Le soutien a été assez rapidement un autre axe fort : il s'agit du soutien technique et juridique au montage de projets immobiliers (maîtrise d'ouvrage déléguée ou complète), mais aussi sous forme de conseil ou de formation, par exemple en matière de collecte de fonds (*fund raising*). Si les ressources propres de la Fondation ne lui ont pas permis jusque-là de soutenir directement des projets diaconaux ou culturels, en revanche la plateforme Solidarité Protestante développée par la Fondation a suscité à plusieurs reprises de forts mouvements de générosité pour l'aide d'urgence dans des situations de catastrophes humanitaires.



Mettre à l'abri un patrimoine immobilier, voire construire en propre au service de notre mission, comme ici avec le projet Martin Luther King à Créteil.

Quels sont les domaines dans lesquels la Fondation du Protestantisme pourrait encore s'améliorer ?

C. A. : Le volet « rassembler » a rencontré moins d'écho. L'idée était de favoriser la mutualisation de ressources et de projets entre diverses institutions protestantes œuvrant dans le même secteur géographique ou sur les mêmes sujets. Résistances institutionnelles et individualisme protestant sont sans doute à l'origine du peu de succès dans ce domaine.

F. C. : La collecte de fonds ! La notoriété de la Fondation n'est pas à la hauteur de tout ce qu'elle fait vraiment. Nous pouvons progresser dans l'appel au dons et aux legs. Nous n'avons pas suffisamment réfléchi à cette question en terme de communication et de publicité, mais nous y travaillons. Il nous faudra sans doute accroître le nombre de salariés, car la charge de travail est colossale.

Quel est votre meilleur souvenir en tant que vice-président ?

C. A. : J'ai eu le plaisir de voir la Fondation évoluer d'une toute jeune institution, fragile à ses débuts, fonctionnant pour l'essentiel avec du bénévolat, jusqu'à l'institution aujourd'hui solidement installée dans le paysage des Fondations abritantes, avec une réelle professionnalisation. Je garderai de cette vingtaine d'années au Conseil comme vice-président le souvenir d'une belle cohérence et de l'envie d'avancer, tant sous le mandat de Pierre Joxe



Les « couloirs humanitaires » ont permis l'accueil de 500 personnes vulnérables se trouvant dans les camps au Liban.

que durant celui d'Anne Corvino, et je n'en doute pas celui à venir d'Antoine Durrleman.

F. C. : Je me souviens de conseils qui donnaient des encouragements à des projets utiles, concrets et pratiques. C'était un travail administratif, certes, mais très opérationnel et décisionnel. J'ai vécu des conseils utiles et fructueux. Je garderai aussi le souvenir de personnalités exceptionnelles, engagées et disponibles. Mais aussi des événements précis, comme des inaugurations (celle de MLK Créteil ou un nouveau lieu d'accueil à Cannes). Et puis bien sûr, le colloque des 20 ans de la Fondation qui a mis en œuvre une réflexion théologique sur la foi et le don.

Quel défi a été le plus difficile à relever ?

F. C. : Engager la crédibilité de la Fondation pour des projets importants, substantiels, avec des budgets considérables, sans être parfaitement sûrs au début qu'ils allaient bien fonctionner. Il y avait dans cet aspect-là des choses un pari de la foi, une part de risque. En même temps, la Fondation se doit de garder un équilibre et ne pas soutenir des projets chimériques.

C. A. : Les défis à relever n'ont pas manqué, le moindre n'étant pas de faire connaître la Fondation, ce qu'elle était et pouvait faire, et surtout ce qu'elle n'était pas et ne pouvait pas faire, pour éviter toute désillusion.

Un dernier mot ?

F. C. : Alors que je quitte mes fonctions, je porte dans mon cœur le projet de reconstruction du temple de Beyrouth. J'espère qu'il trouvera une solution.

C. A. : Comme je le dis souvent à propos du Chapitre de Saint Thomas que je préside, il s'agit de mettre le patrimoine et l'héritage du passé au service des besoins du présent et des défis de l'avenir. C'est ce que je souhaite à la Fondation du Protestantisme !

→ Que veut dire « fondation reconnue d'utilité publique » ?

Une fondation reconnue d'utilité publique est créée par décret en Conseil d'État, après instruction de la demande par les services du ministère de l'Intérieur. Elle doit disposer d'une dotation initiale supérieure à 1,5 million d'euros.

Elle est tenue de publier au *Journal officiel des associations et fondations d'entreprises* (JOAFE) ses comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes.

Une fondation reconnue d'utilité publique, à l'instar de la Fondation du Protestantisme, dispose d'outils juridiques et fiscaux spécifiques.

Retour sur les 20 ans de la Fondation du Protestantisme

Au tournant des années 2000, les principales institutions protestantes ont souhaité contribuer à la création d'une fondation généraliste au service de projets issus du protestantisme. C'est dans ce but que la Fondation a été créée le 31 juillet 2001. Depuis, elle est devenue la cinquième fondation abritante de France. Elle est un acteur majeur de la philanthropie.

Dans le cadre de cet anniversaire, le Conseil de la Fondation du Protestantisme organisait le 26 novembre 2021 au palais du Luxembourg-Sénat, un colloque intitulé « Croire et donner : les protestants et la générosité » avec les interventions de :

- Gérard Larcher, président du Sénat ;
- Anne Corvino, présidente de la Fondation du Protestantisme ;
- Caroline Bauer, théologienne et docteure en sciences économiques ;
- Jean-Marc Sauvé, ancien Haut-fonctionnaire, président de la Fondation apprentis d'Auteuil ;
- Claude Dargent, professeur de sociologie et chercheur au CEVIPOF ;
- Carole de Saint-Affrique, grand témoin ;
- Marjorie Legendre, pasteure professeure d'éthique ;
- Pasteur François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France, vice-président de la Fondation du Protestantisme.



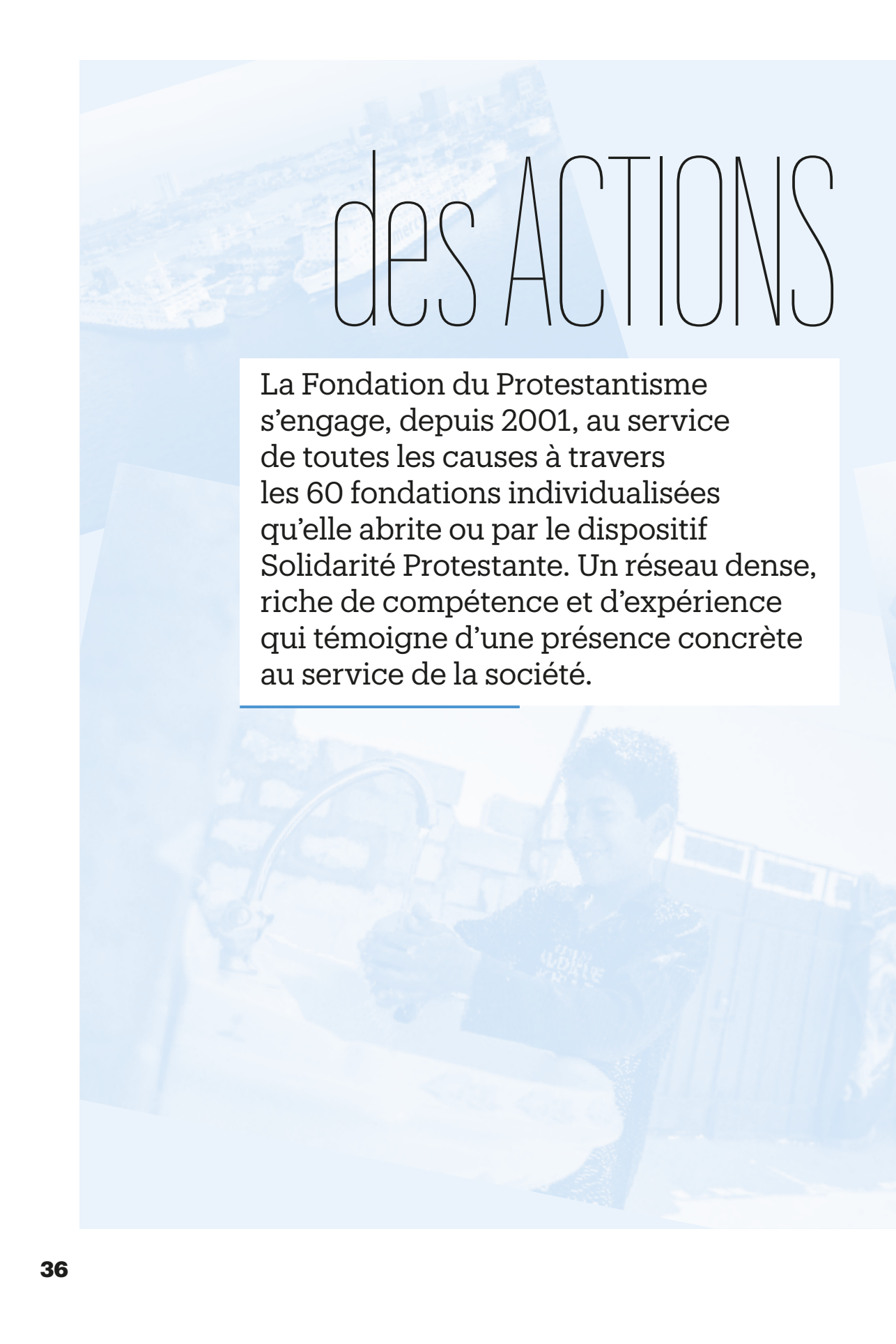
Cet événement a été l'occasion de rassembler les acteurs historiques et actuels de la Fondation ainsi que les institutions partenaires et amies. Cette manifestation se voulait un moment fort pour l'histoire de notre Fondation et marque notre souhait d'accompagner les volontés philanthropiques qui se multiplient au sein du monde protestant. L'ensemble des échanges de la soirée font l'objet d'une publication sous forme d'actes, disponible sur demande auprès de la Fondation du Protestantisme.



Engagés au service de tous, 20 ans de la Fondation du Protestantisme

Pour marquer cet anniversaire, la Fondation a édité un ouvrage retraçant l'histoire de la Fondation du Protestantisme. L'occasion de revenir sur la genèse de cette institution, de donner la parole à ses fondateurs et d'illustrer ses nombreuses réalisations.





des ACTIONS

La Fondation du Protestantisme s'engage, depuis 2001, au service de toutes les causes à travers les 60 fondations individualisées qu'elle abrite ou par le dispositif Solidarité Protestante. Un réseau dense, riche de compétence et d'expérience qui témoigne d'une présence concrète au service de la société.

The background is a collage of three images, all tinted in a light blue color. The top image shows a group of people sitting at tables in what appears to be a community center or a meeting. The middle image shows a man in a dark jacket holding a piece of paper, looking towards the camera. The bottom image shows a man in a dark jacket with a 'DAIR' logo on the back, interacting with a woman who is holding a piece of paper. The text 'au SERVICE des INSTITUTIONS PROTESTANTES' is overlaid on the collage in a large, thin, black, sans-serif font.

au SERVICE des INSTITUTIONS PROTESTANTES

Une diversité d'engagements

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Le déploiement de ses métiers (p. 20) permet de soutenir des projets en propre ou de financer des institutions extérieures.

L'engagement s'inscrit autour de quatre missions permanentes :

- fraternité ;
- culture et loisirs ;
- patrimoine ;
- solidarité internationale.

Cet engagement financier représente en 2021 plus de 6,5 millions d'euros dont 94 % sur le territoire français. Un engagement en légère baisse par rapport l'année précédente, notamment dû à un soutien exceptionnel aux institutions pour faire face à la crise du COVID 19 sur l'exercice 2020.

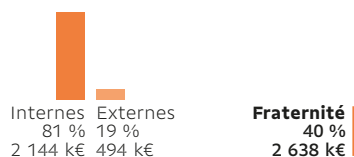
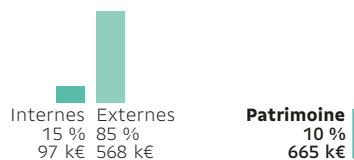
Ce panorama des engagements ne peut suffire à présenter l'action de la Fondation : celle-ci ne se limite pas à un engagement financier, elle se traduit aussi dans le conseil et l'accompagnement des projets non financiers des institutions partenaires.



En 2021, 6,5 M€ ont été mobilisés par la Fondation du Protestantisme pour financer des projets en France et dans le monde. Ces engagements se réalisent via des programmes portés en propre par les fondations individualisées pour 65 % et par le financement d'institutions externes dans le cadre de versement d'allocations pour 35 %.

Le financement des projets en propre porte exclusivement sur de la gestion du patrimoine immobilier affectée aux fondations individualisées. La Fondation du Protestantisme est en effet propriétaire pour le compte de ses fondations abritées de 69 biens immobiliers transmis, acquis ou construits. Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Les allocations permettent quant à elles de financer des projets portés par des institutions partenaires : il s'agit alors de la partie « distributrice » de la Fondation du Protestantisme. Le rôle de la Fondation est alors de collecter des fonds et de les attribuer à des structures de terrain.

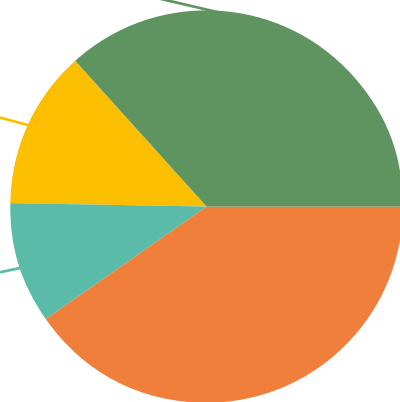


Culture et loisirs
37 %
2 416 k€

Solidarité internationale
13 %
839 k€

Patrimoine
10 %
665 k€

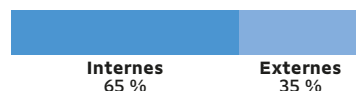
Fraternité
40 %
2 638 k€



En 2021, 40 % des engagements financiers de la Fondation du Protestantisme ont porté sur le secteur « Fraternité » qui se décompose en 2 144 k€ d'engagement portés par les fondations individualisées elles-mêmes et env 494 k€ par le financement d'institutions partenaires.

Engagements 2021

6 558 k€
de projets financés



58
projets portés
en propre

114
projets externes

350
partenaires engagés
à nos côtés

Au service de la fraternité

Le secteur Fraternité rassemble au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à l'action sociale et aux soins de la personne. Il regroupe notamment les engagements en faveur des hôpitaux, des établissements pour personnes âgées, l'aide aux personnes en situation de grande précarité, l'action pour le logement, le soutien aux actions en milieu pénitentiaire ou encore les aumôneries.



Collecte du Cercle Charles Gide

Le Cercle Charles Gide – Protestants pour une économie responsable – est une association qui a pour vocation de réunir des personnes proches du protestantisme, engagées dans la vie économique, sociale ou culturelle, ayant le sens du bien commun et désireuses d'agir ensemble. Elle a notamment organisé un dîner le 26 octobre 2021 en présence de 250 personnalités issues du monde protestant ainsi que du président de la République. À cette occasion une collecte de fonds pour alimenter le « Prix Charles Gide » hébergé au sein de la fondation individualisée de la Fédération de l'Entraide Protestante a été organisée afin de renforcer les œuvres sociales du protestantisme. Les fonds seront alloués en 2022 à la suite d'un appel à projets. *Montant de la collecte 101 k€*



2 638 k€
engagés sur la
mission sociale

35
projets financés

30
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur



L'entraide de Clermont-Ferrand en faveur du logement

L'Association Familiale Protestante d'Entraide (AFPE) de Clermont-Ferrand et du Puy-de-Dôme, a souhaité constituer une fondation individualisée afin d'y organiser un legs reçu et porter un projet de construction pour la réalisation de huit logements à vocation social en lien avec la Foncière d'Habitat et Humanisme. La livraison de cet ensemble immobilier est attendu pour 2023.



→ Allocation

Aide financière versée par la Fondation du Protestantisme à une association, pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre.



Solidarité pour les victimes de la tempête Alex dans les environs de Nice

Le 4 octobre 2020, les Vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya étaient durement touchées par les conséquences dramatiques de la tempête Alex. L'Entraide protestante de Nice s'est mobilisée pour venir en aide aux populations locales. Une fois l'action engagée par les assurances, l'association a pris contact avec les services sociaux de différentes mairies afin d'allouer les fonds le plus efficacement possible.



Les Lavandes au service des jardins partagés

Afin de soutenir des actions de solidarité en lien avec l'environnement, un donateur a transféré des liquidités personnelles au sein d'une fondation individualisée dénommée Les Lavandes. Une partie de la dotation devrait à terme être constituée de terrains agricoles et les fruits de la dotation seront consacrés aux financements de projets associatifs. En 2021, les jardins partagés du Centre 72 à Bois-Colombes (92), de la Fraternité de la Belle de Mai et Le Jardin des Aures à Marseille ont été soutenus.

de la fraternité



La Fondation Cimade pour la défense des droits

La Fondation Cimade soutient et prolonge les activités de l'association La Cimade qui agit pour les droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes grâce à un mouvement de 2 500 bénévoles engagés dans 90 groupes locaux et de 120 salariés.

Présente en métropole et en outre-mer, La Cimade accompagne et défend plus de 100 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centre de rétention et en prison. Elle héberge chaque année plus de 200 personnes réfugiées dans ses centres de Béziers et Massy. La capacité juridique et fiscale de la Fondation Cimade lui permet ainsi de collecter des fonds et de financer diverses actions de l'association notamment en matière de développement des activités en région.

FRATERNITÉ

Associations financées en 2021

- ACAT-France
- AEPP
- AFP ABEJ Passerelles
- Alliance de l'Esperance
- APATZI
- ASEPA
- Association Familiale Protestante d'Entraide Clermont Auvergne
- Association Protestante d'Aide et Assistance aux Personnes Agées
- BETHEL hébergement
- CASP
- CCAS Val d'Aigoual
- Centre 72
- Centre Primo Levi
- Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg - CASAS
- Entraide des Batignolles
- Entraide Médicale Pastorale
- Entraide Protestante de Nice
- Entraide Protestante de Reims
- Entraide Protestante du Bergeracois
- EPU Lyon
- Fédération de l'Entraide Protestante
- FI ACAT
- Home Familial Eau Vive
- La Fraternité de la Belle de Mai (Mission Populaire Evangélique de France)
- Le jardin des Aures
- Les champs de booz
- Observatoire International des Prisons (OIP)
- SPHB (Entraide protestante du Havre)



→ Comité de suivi

Instance chargée de l'animation d'une fondation individualisée. Elle propose notamment d'engager des collectes de fonds, de soutenir des projets, etc.

Soutien aux actions de culture et loisirs

Le secteur Culture et loisirs regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la diffusion de la pensée et de la culture protestante ainsi que les activités culturelles et éducatives portées par des institutions protestantes. Il peut s'agir du soutien à la presse protestante, du financement d'expositions et conférences historiques, de la rénovation d'orgues au sein des églises, du soutien aux associations d'animation jeunesse ou encore de la diffusion des écrits théologiques.



Les Rendez vous de la pensée protestante

Les Rendez-vous de la pensée protestante est une association 1901 dont le but est d'encourager et de soutenir le développement d'une pensée théologique protestante contemporaine et de promouvoir l'émergence d'un réseau théologique dans la diversité du protestantisme. Cette association organise des événements qui favorisent la rencontre entre « écoles » de théologie.

Montant alloué par la fondation FLAM : 5 k€



Soutien à l'action du SEEPRE

Le Service d'Entraide des Églises Protestantes Réformées Évangéliques (SEEPRE) est une association 1901 créée en 2020 qui a pour objet « l'assistance et la bienfaisance ». À cet effet, elle vient de lancer un programme visant à « soutenir l'action culturelle par l'animation, le chant, les arts graphiques afin de permettre aux enfants et jeunes d'accéder à la culture grâce aux rencontres » animé notamment par le pasteur Jean Paul Gonzales. Cette action est inscrite projet soutenu de la fondation Maurice Longeiret. Cela permet à des particuliers de contribuer financièrement au projet de cette association.

Montant alloué en 2021 : 7,2 k€



2 416 k€
engagés sur la
mission sociale

28
projets financés

32
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur



→ Don

Acte par lequel un particulier donne de son vivant sous la forme de versements en numéraire (espèces, chèque, etc.), ou de valeurs mobilières (titres) ou en nature (bijoux, œuvres d'art, or...)



Financement du projet Emouna – Sciences Po

L'Amphi des religions est un programme de formation qui résulte d'une initiative de représentants des grandes communautés religieuses présentes en France. Dans le contexte actuel, ces derniers ont en effet éprouvé le besoin de renforcer les liens qui les unissent, en proposant une formation commune favorisant une meilleure connaissance et un dialogue mutuel, afin que, respectueuses des lois de la république, les religions assument toute leur place dans une laïcité à la française riche de ses références culturelles. La Fondation de la Fédération protestante de France participe à ce projet. *Financement 2021 : 5 k€*



Soutenir les études en théologie

Afin de faciliter l'engagement de tous et toutes dans un cursus de théologie au sein des instituts de théologie, la Fondation pour les Ministres des Églises Protestantes a développé un système d'aide financière. Ainsi, afin de faciliter l'implication à temps plein dans ce cursus, elle propose de prendre en charge une partie des besoins de la famille à partir de la troisième année de licence. Cette bourse permet ainsi de soutenir les personnes s'engageant dans une réorientation.

Montant alloué par la fondation FLAM : 120 k€



→ Intérêt général

Se dit d'une institution lorsqu'elle remplit cumulativement les trois conditions suivantes : elle agit sans but lucratif, a une gestion désintéressée et ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.

(article 200, 1-b du CGI)

CULTURE ET LOISIRS

Associations financées en 2021

- Amicale des pasteurs français à la retraite
- Association protestante de soutien aux activités jeunesse (APSAJ)
- Association Vers les cimes
- EPU Cannes
- Esprit Culture
- Etudes Théologiques et Religieuses
- Fédération protestante de France (FPF)
- Fondation Montpellier
- FLAM
- Fondation individualisée Martin Bucer
- Fondation pour les Ministres des Eglises Protestantes de France
- Foyer Antoine Court
- Fréquence Protestante
- Groupe Biblique Universitaire
- La Porte Ouverte
- Les rendez-vous de la pensée protestante
- Paroles et Musiques en Dordogne
- Réforme
- Service d'entraide des églises protestantes réformées évangéliques (SEPREE)
- Société de l'histoire protestante de la vallée de Dordogne



Poursuite de l'action de «Foi et vie» au sein de la Fondation du Protestantisme

Le conseil d'administration de l'association Foi et Vie a proposé en juin 2021 à l'assemblée générale ordinaire que tous les biens et droits de l'association, et notamment ceux sur la revue créée en 1898 par le pasteur Paul Doumergue, soient attribués à la Fondation du Protestantisme. La Fondation se retrouve désormais propriétaire des archives, de la « marque » mais surtout de la propriété intellectuelle de la revue. À cet effet, elle va prolonger le partenariat avec l'association des amis de *Foi et Vie* qui poursuit la publication d'une revue, diffusée gratuitement.



Préservation du patrimoine

Le secteur Patrimoine regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la préservation du patrimoine historique protestant et son adaptation aux besoins actuels. Il peut s'agir notamment de la restauration du patrimoine classé « monument historique », de l'accessibilité des lieux de culte aux personnes en situation de handicap des lieux de culte et plus généralement de la mise en conformité des établissements recevant du public.



Rénovation du temple de Mazamet

L'association culturelle de l'Église protestante unie de Mazamet et alentours (EPUMA) devait engager d'importants travaux sur la structure de son temple qui venait d'être fermé du fait de la dangerosité du bâtiment. Des travaux très conséquents ont alors été engagés pour sécuriser le bâtiment et permettre sa réouverture. Les travaux d'un montant global de 290 k€ ont notamment été pris en charge par la Fondation Martin Bucer pour un montant de 100 k€.

→ Sourcing

Identification de projets répondant à un profil précis recherché par la fondation individualisée et portés par des organismes d'intérêt général.



665 k€
engagés sur la
mission sociale

25
projets financés

7
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

Soutenir les églises protestantes en Bretagne avec le fonds Crampoizic

L'association CVL (Crampoizic Vacances Loisir), association 1901, fondée le 16 mai 1952 en remplacement du Comité Protestant de Colonies de Vacances de Bretagne a été dissoute en 2020. Le résultat de la liquidation de l'association est allé à la Fondation Martin Bucer, créée par l'EPuDF, charge à elle de financer des projets sur le territoire d'implantation de l'association. En lien avec le consistoire de Bretagne, il a donc été décidé de venir financer les projets suivants :

- mise en sécurité et en conformité de la maison Kelo Mad à Pontivy ;
- mise aux normes du temple de Saint-Brieuc ;
- travaux d'étanchéité du temple de Saint-Malo ;
- travaux d'étanchéité du temple de Quimper.

Engagement total : 140 k€



Préservation du patrimoine



Inauguration de l'Espace MLK Créteil

Martin Luther King – Grand Paris est un palais des congrès situé à Créteil, dans le Val-de-Marne. Caractérisé par son architecture ouverte misant sur la transparence, ce bâtiment de plus de 5 600 m² repose sur un modèle socialement innovant qui bénéficie aux familles, associations, professionnels, entreprises et collectivités de l'est francilien ainsi qu'à l'Église MLK à l'origine de ce projet. Après deux ans de travaux, le bâtiment a ouvert ses portes en septembre 2021.



→ Dotation initiale

Apport constitutif d'une fondation lui permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général.



Première pierre du projet Carrousel à Montpellier

À Montpellier, l'ancien temple de la rue Brueys devient désormais le Carrousel : un pôle social, culturel et médical. L'ensemble immobilier deviendra un vaste bâtiment de 3500 m², dont une résidence sociale de 42 logements pour les familles monoparentales et les jeunes adultes, portée par l'association Gammes ; une pension de famille animée par l'Armée du Salut (27 logements) ; un centre médical ouvert aux plus précaires ; un espace d'activités culturelles et sociales, avec locations de salles, et les studios de la radio locale protestante FM+.

Un exemple d'un projet d'ampleur où la capacité juridique de la Fondation du Protestantisme permet aux acteurs locaux de développer une synergie au service du rayonnement du protestantisme.

Ce projet, qui rassemble au-delà de la communauté protestante, ouvrira définitivement au printemps 2023. Son budget est de plus de 11 millions d'euros.

PATRIMOINE

Associations financées en 2021

- EPU Saint-Brieuc Cote D'armor
- EPU Saint-Malo Rance-Emeraude
- Association Les maisons de Jeanne d'Albret
- BETEL
- Centre œcuménique Saint-Marc
- EPU la Boucle au Vésinet
- EPU de l'Annonciation
- EPU Lyon-Bancel
- EPU Lyon-Change
- EPU Lyon- La sarra
- EPU Marly le Roi et environs
- EPU Bonsecours
- EPU Mazamet
- EPU Villeneuve-Saint-Georges
- EPU Étoile
- EPU Neuilly-sur-Seine
- EPU Nice la transfiguration
- EPU Nîmes
- Fraternité Huguenote
- UNAC EPU DF



Engagement en faveur de la solidarité internationale

Le secteur Solidarité Internationale regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements en faveur de la solidarité en dehors du territoire français. Il peut s'agir notamment des actions humanitaires, en faveur de la santé et de l'éducation, de l'autonomie économique des populations, de la promotion du français ou encore du plaidoyer pour les droits dans le monde.



Des engagements protestants dans le monde

Sur les 5 dernières années, un engagement concret :

- 32 pays touchés
- 43 associations partenaires
- 2 548 k€ alloués

L'engagement international constitue l'un des piliers de la Fondation. Ces projets portent sur l'aide au développement ainsi que sur la protection des personnes. Ils ont été financés par des fondations individualisées ou par Solidarité Protestante. Haïti, Madagascar et le Proche-Orient constituent les trois engagements les plus conséquents de la Fondation.



Lekol pou yo tou en Haïti avec Le Sel

Le Collège Maranatha existe depuis 1956, l'Union des Églises baptistes d'Haïti reçoit des dons depuis plus de 20 ans de la Mission biblique pour divers projets et en particulier *Lekol Pou Yo Tou*, une section spéciale du Collège Maranatha pour enfants défavorisés (250 élèves) qui fonctionne les après-midis. La fondation du Sel s'engage pour cette institution de façon régulière et notamment en 2021.

Engagement sur les trois dernières années : 12 k€



Collecte en faveur de la semaine pour l'unité des chrétiens

Chaque année, le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CÉCEF), qui rassemble des responsables de toutes les familles ecclésiales, identifie des destinataires pour les offrandes recueillies en janvier pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Les organisateurs de célébrations œcuméniques gardent toute liberté de faire un autre choix en fonction de besoins locaux dont ils auraient connaissance, ou d'envoyer les dons à un organisme qu'ils soutiennent régulièrement.

En 2021 le CÉCEF a recommandé que les offrandes recueillies au cours des célébrations contribuent à soutenir les écoles chrétiennes au Liban ainsi que le soutien aux réfugiés du Haut Karabakh, par l'intermédiaire de la Fondation du Protestantisme.

Montant alloué : 21 k€



839 k€
engagés sur la
mission sociale

27
projets financés

10
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Associations financées en 2021

- ADRA
- Anti-racism movement
- Association École brillant avenir
- Concile des Eglises Evangéliques d'Haïti / CEEH
- DEFAP
- EFF-Mali Esperance pour les familles dans la francophonie
- Eglise Protestante Française de Beyrouth
- Espérance Nord-Sud
- Espoir pour l'Arménie
- Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH)
- Fédération Protestante d'Haïti
- La Porte Ouverte
- Le SEL
- MEDAIR
- Mission Biblique
- Mother see of holy Etchmiadzin
- Portes Ouvertes
- Union Evangeliques Baptiste d'Haïti

Répondre présent quand la crise survient

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme, sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales.

Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise.

FONDATION DU PROTESTANTISME



**Solidarité
Protestante**



Répondre à l'urgence de la crise en Ukraine

À l'annonce de l'invasion de l'Ukraine par l'armée Russe le 24 février 2022, de très nombreux donateurs ont spontanément pris attache avec Solidarité Protestante pour faire un don et témoigner de leur solidarité avec le peuple ukrainien. Cette générosité s'appuie sur des collectifs, notamment en paroisse, qui organisent localement des collectes de fonds en faveur de l'Ukraine. Solidarité Protestante a ainsi répondu présent en devenant l'espace de collecte de la générosité du monde protestant. Grâce à son réseau d'experts et à ses ressources collectées, Solidarité Protestante peut soutenir financièrement des programmes de solidarité à la frontière ukrainienne et d'accueil sur tout le territoire français.



Un engagement dans la durée en Haïti

Des liens privilégiés existent de longue date entre le protestantisme français et la Fédération protestante d'Haïti (FPH). Le passage de quatre tempêtes dévastatrices sur le territoire haïtien en 2008 (Fay, Gustav, Hanna et Ike) s'est traduit par la création de la Plateforme Haïti, regroupant divers acteurs du monde protestant sous l'égide de la Fédération Protestante de France (FPF).

Cette structuration permet d'accompagner dans la durée de nombreuses institutions sœurs et témoigner concrètement de notre fraternité lorsque des événements, notamment climatiques, impactent le pays et ses habitants. En lien avec 8 partenaires de référence, nous avons ainsi financé plus d'une quinzaine de projets sur ces 4 dernières années.

→ Territorialité du mécénat

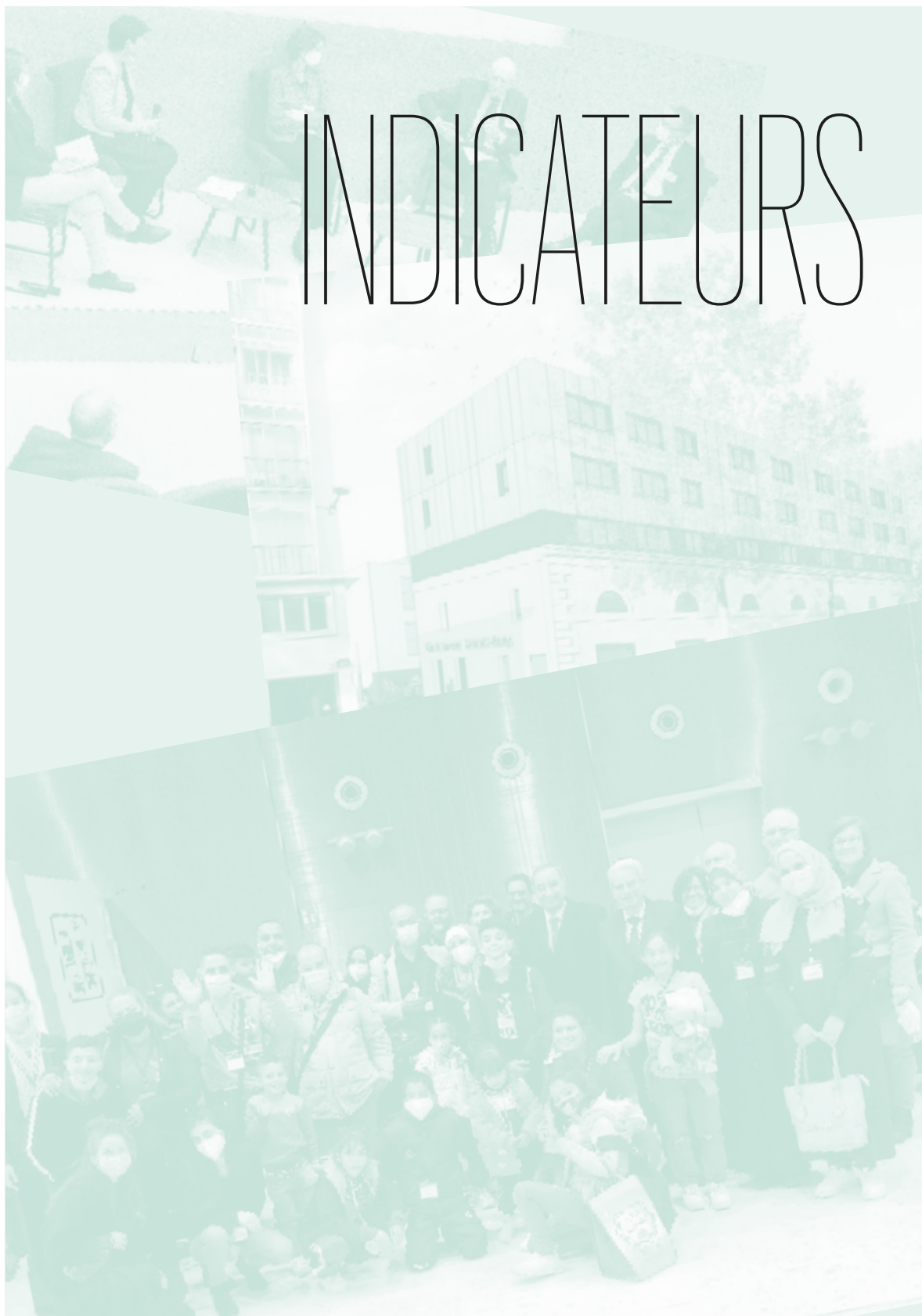
Règles fiscales relatives au financement d'un projet d'intérêt général en dehors du territoire français.

Au service des causes « oubliées »

Depuis sa création, Solidarité Protestante s'engage en faveur des causes moins médiatiques, moins visibles pour le grand public. Grâce au réseau d'experts de Solidarité Protestante, il est ainsi possible d'intervenir :

- pour soutenir les populations déplacées au Burkina Fasso (2021) ;
- pour répondre aux besoins suite à l'éruption volcanique en RDC (2020) ;
- pour soutenir en Birmanie les déplacés Rohingya (2018) ;
- pour soutenir les populations victimes de la crise climatique au Mozambique (2018) et aux Philippines (2017).

INDICATEURS



FINANCIERS 2021

Faisant appel à la générosité du public au plan national, la Fondation est soumise au contrôle de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales. Les comptes annuels sont certifiés par le cabinet Mazars et ont été approuvés par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 23 juin 2022.



Rapport du trésorier

L'année 2021, année du vingtième anniversaire de la Fondation du Protestantisme, fut l'occasion d'un regard sur le chemin parcouru durant ces vingt années ainsi que d'une réflexion sur les perspectives et orientations à venir de cet outil à la disposition des acteurs de la solidarité et des demandes de protection du patrimoine immobilier protestant. L'année a également été marquée par la fin des travaux et la mise en service du centre socio-culturel MLK à Créteil, soit la plus importante opération de construction immobilière mise en œuvre à ce jour par la Fondation du Protestantisme.

Au cours de l'année 2021, ont pu être soutenus et mis en œuvre 114 projets pour un montant de 2,5 millions d'euros, concrétisant ainsi la générosité de plus de 2 300 donateurs.

Le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à fin 2021 à 133,4 millions d'euros, en progression de 7,1 %.

Au passif, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (62 %), fonds dédiés (14 %) et emprunts bancaires (19 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2021 à 25,4 millions d'euros contre 25,2 millions d'euros un an auparavant.

À l'actif, le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 89,8 millions d'euros en progression de 3,4 %. Le poste trésorerie et placements augmente de 12 %, à 34,3 millions d'euros.

La gestion du patrimoine financier de la Fondation est conforme à la charte éthique des



placements décidée par notre conseil. L'orientation actuelle privilégie la liquidité des actifs.

Du côté des produits d'exploitation, les encaissements de dons, legs et assurances-vie ressortent en augmentation à 5,9 millions d'euros en 2021 contre 4,7 millions d'euros en 2020. De même, les revenus du patrimoine immobilier progressent à 1,8 millions d'euros en 2021 contre 1,6 millions d'euros en 2020.

Du côté des charges d'exploitation, le poste des aides financières financée par des ressources collectées auprès du public régresse à 2,5 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros en 2020.

L'activité de la Fondation depuis le 1^{er} janvier 2022 s'est déroulé sans événements post-clôture susceptibles de remettre en cause les comptes 2021. L'ensemble de ces comptes a fait l'objet de révisions par le cabinet Mazars.

Nous souhaitons ici remercier le cabinet Mazars qui a revu l'ensemble des comptes ainsi que la direction et les salariés de la Fondation du Protestantisme pour le travail réalisé en 2021 dans des conditions toujours compliquées par la pandémie.

Christian Klein, trésorier

Bilan synthétique

Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

ACTIF en euros	Brut	Amortissement & Provision	Net	Net (n-1)	PASSIF en euros	Net	Net (n-1)
Immobilisations incorporelles	102 833	97 715	5 118	601	Fonds propres sans droit de reprise	69 567 950	66 234 318
Immobilisations corporelles	99 285 781	9 533 606	89 752 176	86 739 649	Fonds propres avec droit de reprise	866 580	1 086 580
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	730 000		730 000	1 082 100	Réserves	664 242	626 925
Immobilisations financières	2 956 824	270 446	2 686 378	730 945	Report à nouveau	2 241 916	2 578 550
ACTIF IMMOBILISÉ	103 075 439	9 901 767	93 173 672	88 553 295	Résultat	1 107 885	-295 233
					Situation nette (sous-total)	74 448 572	70 231 139
					Fonds propres consommables	319 095	319 095
					Subventions d'investissement	7 777 335	6 271 170
					FONDS ASSOCIATIFS	82 545 001	76 821 403
					FONDS DÉDIÉS	19 482 143	18 851 885
					PROV. RISQUES ET CHARGES	67 713	67 507
Stocks et en-cours					Emprunts et dettes assimilées	26 406 677	25 511 178
Créances et comptes rattachés	5 172 312	796 082	4 376 230	3 531 153	Fournisseurs et comptes rattachés	2 704 200	839 423
Créances reçues par legs ou donation	1 259 872		1 259 872	1 713 714	Dettes des legs ou donations	990 945	1 024 337
Valeurs mob. de placement	11 243 588	99 974	11 143 614	10 892 779	Autres dettes	5 678	146 039
Disponibilités	23 193 878		23 193 878	19 532 561	EMPRUNTS ET DETTES	30 107 501	27 520 976
Charges constatées d'avance	247 925		247 925	265 647	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 192 832	1 227 378
ACTIF CIRCULANT	41 117 575	896 056	40 221 519	35 935 854	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	133 395 191	124 489 149
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	144 193 014	10 797 823	133 395 191	124 489 149			

Des outils au service de la transparence de l'action de la Fondation

Chaque année, les donateurs de la Fondation du Protestantisme reçoivent un Essentiel, document récapitulatif des engagements de la Fondation du Protestantisme sur une année. Conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 et à l'ordonnance 2015-904 du 23 juillet 2015, chaque donateur dispose d'un droit d'information sur l'utilisation effective des ressources. Le rapport d'activité est publié sur le site de la Fondation du Protestantisme et envoyé à l'ensemble des partenaires de la Fondation.



Compte de résultat synthétique

Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

en euros	2021	2020
Ventes de biens et services	1 802 180	1 568 939
Subventions d'exploitation	0	50 000
Consommation de la dotation consommable	0	40 162
Dons manuels	4 328 060	2 808 320
Mécénat	17 360	0
Legs, donations et assurances-vie	1 568 650	1 936 536
Contributions financières	150 000	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	993 893	754 000
Utilisations des fonds dédiés	2 288 507	2 171 009
Autres produits	31	150 473
PRODUITS D'EXPLOITATION	11 148 682	9 479 439
Achats de marchandises	501	1 286
Autres achats et charges externes	892 243	914 972
Aides financières	2 467 475	3 515 126
Impôts, taxes et versements assimilés	441 599	713 532
Salaires, traitements et charges sociales	349 748	364 476
Dotations aux amortissements	97 045	99 664
Dotations aux dépréciations et aux provisions	1 527 366	1 116 043
Reports en fonds dédiés	34 641	264 100
Autres charges	3 680 168	2 695 709
CHARGES D'EXPLOITATION	134	2 537
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 754 809	-108 343
PRODUITS FINANCIERS	213 345	129 165
CHARGES FINANCIÈRES	691 071	717 488
RÉSULTAT FINANCIER	-477 726	-588 323
RÉSULTAT COURANT	1 277 084	-696 666
PRODUITS EXCEPTIONNELS	755 179	481 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES	924 378	80 520
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-169 199	401 433
TOTAL DES PRODUITS	12 117 206	10 090 556
TOTAL DES CHARGES	11 009 322	10 385 790
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 107 885	-295 233

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Emplois (en K€)	2021	2020	Ressources (en K€)	2021	2020
1. Missions sociales	6 338	6 700	1. Ressources liées à la générosité du public	9 479	7 686
1.1 Réalisées en France	5 952	5 854	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	4 020	3 255	1.2 Dons, Legs et mécénat	5 914	4 745
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 931	2 599	Dons manuels	4 328	2 808
1.2 Réalisées à l'étranger	387	847	Legs, donations et assurances-vie	1 569	1 937
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	17	-
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	387	847	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	3 565	2 941
2. Frais de recherche de fonds	53	46			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53	46			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	530	422			
Total des emplois	6 921	7 168	Total des ressources	9 479	7 686
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	189	373	2. Reprises des provisions et des dépréciations	129	35
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 680	2 696	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2 289	2 171
Excédent de la générosité du public de l'exercice	1 108		Déficit de la générosité du public de l'exercice		345
Total	11 897	10 237	Total	11 897	10 237
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 992	3 338
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 108	-345
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 100	2 992

Synthèse

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Produits (en k€)	2021	2020	Charges (en k€)	2021	2020
1 - Produits liés à la générosité du public	9 479	7 686	1 - Missions sociales	6 558	6 849
2 - Produits non liés à la générosité du public			2 - Frais de recherche de fonds	53	46
3 - Subventions et autres concours publics	220	199	3 - Frais de fonctionnement	530	422
4 - Reprise sur provision et dépréciations	129	35	4 - Dotations aux provisions et dépréciations	189	373
5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 289	2 171	5 - Impôts sur les bénéfices		
			6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	3 680	2 696
Total des produits de l'exercice	12 117	10 091	Total des charges de l'exercice	11 009	10 386
Excédent ou déficit	1 108	-295			

Nos ressources: 12 117 k€

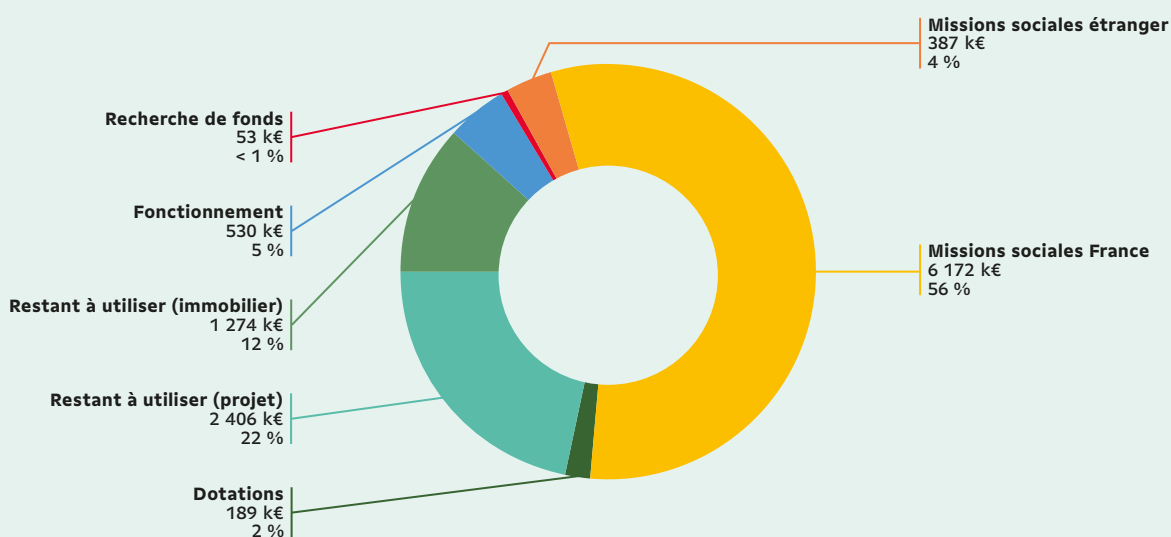
La générosité du public (dons, mécénat, donation, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 78 %.



Utilisation des ressources

Assurer le présent et construire l'avenir

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 69 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute : 94 819 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers. En 2021, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 3 680 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils concernent à hauteur de 1 274 k€ les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



En 2021, la Fondation a engagé 6 558 k€ dans le cadre de ses missions sociales (voir aussi p. 39).

Présentation des fondations individualisées

Extrait des règlements des
fondations individualisées

A ROCHA

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de promouvoir, d'encourager et d'assurer la protection de la nature, de lutter contre les conséquences de son altération sur les populations démunies, de proposer des alternatives durables respectueuses tant des hommes que de l'environnement, de sensibiliser le public.

Armée du Salut

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toutes autres associations ou fondations poursuivant les mêmes buts.

ACAT Pour la dignité humaine

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de lutter partout dans le monde contre la torture, les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et les exécutions capitales.

Accueil Partage Solidarité – FAPS

Favoriser, développer et promouvoir des actions dans un champ d'intervention sociale ou humanitaire, dans un esprit de partage solidaire.

ADRA France

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association ADRA-France.

Arc en Ciel – Les Muriers

Recevoir et détenir le patrimoine foncier et immobilier de l'association Arc-en-Ciel – Les Mûriers qui avait pour objet d'agir en faveur des personnes handicapées.

ATFPO

Venir en aide à des personnes placées sous mesure de protection à l'ATFPO, tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et mesure d'accompagnement judiciaire et de participer au développement de l'Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres.

Fondation Baptiste

Maintenir et valoriser les biens mobiliers et immobiliers, ainsi qu'acquérir ou recevoir tout autre bien à la demande du comité de suivi. Initier et soutenir les projets dans les domaines sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits notamment par l'ABEJ Fédération nationale.

Bernard Palissy

Soutenir l'association du Cours Bernard Palissy (collège-lycée sous contrat avec l'État) et contribuer à des projets ou initiatives d'ordre éducatif, scolaire et culturel dans le cadre du protestantisme.

CASP – Centre d'action social protestant

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP).

Centre Chrétiens de Gagnières

Recevoir et détenir la propriété de l'ensemble immobilier dénommé Centre Chrétien de Gagnières et veiller au respect de la finalité œcuménique et charismatique de ce lieu d'accueil, de rencontres et d'hébergement.

La Cimade

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association œcuménique d'entraide La Cimade (Comité inter-mouvement auprès des déplacés) notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de La Cimade, initiant et soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Communauté des Églises d'expression Africaine en France – CEAF

Permettre, soutenir et prolonger des projets portés par les institutions membres de la Communauté des Églises d'expression Africaines en France (CEAF) ou en relation avec elle, ou la CEAF elle-même.

CPF-Action Liban

Soutenir et prolonger des projets portés par des institutions notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel au Liban et dans le Proche-Orient.

Sœurs de la communauté de Pomeyrol

Apporter son soutien moral et matériel aux Sœurs de la communauté de Pomeyrol, en accompagnement des projets de l'association.

DEFAP-Missions et solidarités internationales

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Défap – Service Protestant de Mission.

Diaconat de Grenoble

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Diaconat Protestant de Grenoble » notamment par l'achat des murs d'un magasin pour en faire le lieu pérenne de l'épicerie sociale ÉPISOL.

→ Règlement d'une fondation individualisée

Document précisant notamment les buts, les moyens et la gouvernance d'une fondation individualisée.

Diaconesses de Reuilly -

Accompagnons la vie

Apporter dans une éthique spirituelle protestante des réponses à des besoins de société repérés ou émergents dans les domaines des soins des malades, l'éducation spécialisée et formation de la personne en difficulté, l'action sociale, notamment pour les personnes âgées, la formation des personnels des professions sanitaires et médico-sociales. Entretenir et gérer en conséquence tout établissement ayant un caractère analogue, recevoir, acquérir ou créer tout établissement de cette nature.

Eau Vive 29

Initier, soutenir et prolonger les projets dans les domaines culturels, sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits par l'Association Eau Vive.

Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

Soutenir et prolonger les actions de l'association du même nom, et notamment le développement, la notoriété des EEUdF. Initier et soutenir le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne

Initier, soutenir et compléter des projets conduits dans le domaine de l'assistance et de la bienfaisance par l'Association Familiale Protestante d'Entraide de Clermont-Ferrand et du Puy de Dôme.

Entraide protestante de Reims

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association protestante d'Entraide de l'Eglise réformée de Reims.

Entraide Protestante du Havre

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Société Protestante Havraise de Bienfaisance ».

FEDE

Initier et soutenir toute action concernant les étudiants protestants.

Fédération de l'Entraide protestante

Soutenir et prolonger les actions conduites par la Fédération de l'Entraide Protestante et les associations qui en sont membres.

FLAM

Soutenir des projets portés par des associations et fondations protestantes françaises (églises, œuvres, mouvement et autres institutions) notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel qui concourent au rayonnement du protestantisme en France.

Fondation Fédération protestante de France

Soutenir des projets portés par les Communautés, Œuvres et Mouvements de la Fédération protestante de France, ou la Fédération elle-même.

Foi et Vie

Poursuivre l'œuvre engagée dès le début du XXe siècle par le pasteur Doumergue et les autres fondateurs de l'association du même nom, qui s'étaient donnés comme but « la culture spirituelle, par le rayonnement du message du protestantisme, et la participation à des projets d'action sociale ».

Fondation John Bost

Soutenir et prolonger les actions conduites par la fondation reconnue d'utilité publique dénommée « Fondation John Bost ».

Maison et

Établissement Protestant

Soutenir les institutions protestantes sans but lucratif et à gestion désintéressée agissant pour l'accueil, l'hébergement, le soin et l'accompagnement des personnes en difficulté, et notamment des personnes âgées, des personnes en situation de précarité, isolées, handicapées, malades ou en fin de vie.

Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France

Initier, soutenir et prolonger des projets en faveur des ministres du culte et personnels salariés des Églises protestantes de France, en relation avec la Fondation reconnue d'utilité publique des ministres des Églises protestantes.

Fondation protestante pour le logement social

Poursuivre l'œuvre engagée par l'association protestante d'entraide fondée en 1825 notamment par la gestion de biens immobiliers.

Foyer Joséphine Butler

Accompagner les jeunes mères isolées pendant leur grossesse et au-delà, y compris vers une réinsertion sociale, et veiller au développement de l'enfant, contribuer à la responsabilisation des jeunes femmes concernées.

JACQIV

Initier et soutenir des projets portés par les Communautés, Œuvres et Mouvements de la Fédération protestante de France, par la Fédération protestante de France elle-même ou par les Unions et Œuvres membres du Conseil National des Évangéliques de France ou par son Conseil National lui-même.

La Fortitude

Apporter aide et assistance à des personnes âgées aux ressources modestes, et plus particulièrement loger des personnes retraitées dans des logements convenables à un loyer inférieur à ceux du marché locatif.

Ligue pour la lecture de la Bible

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Ligue pour la Lecture de la Bible.

Le Lazaret

Poursuivre l'œuvre engagée dès le milieu du XIXe siècle par les pré-décesseurs de la Société anonyme civile des Bains de Mer du Nouveau Lazaret fondée en 1888 et continuée par la SCI du Nouveau Lazaret.

Les Lavandes

Soutenir et susciter tous types d'actions concourant à renforcer le lien social et la solidarité au travers de projets de valorisation de l'environnement.

L'Étoile

Soutenir, en France et à l'étranger, des actions d'entraide, de bienfaisance et développement et compléter et prolonger les actions de l'association culturelle de l'Église Réformée de l'Étoile relatives à son propre patrimoine.

Maison d'Écoulandre

Recevoir, détenir et gérer un ensemble immobilier situé à Mouzeuil-Saint-Martin en Vendée (85370), anciennement propriété de la SCI Maison d'Écoulandre et dont la gestion est actuellement confiée à l'association Accueil d'Écoulandre occupante des lieux.

Martin Bucer

Conduire et soutenir des projets portés par les institutions membres de l'Église protestante unie de France, ou en relation avec elle, ou l'Église protestante unie de France elle-même.

Martin Luther King Créteil

Favoriser l'essor du protestantisme et de ses valeurs, en France (notamment dans la ville de Créteil) ainsi qu'à l'étranger en contribuant au développement des activités, projets et actions d'une association culturelle protestante membre des Assemblées de Dieu et des ADFP (ex-UECE), d'une association de bienfaisance membre de la Fédération de l'entraide Protestante et d'une association culturelle dédiée au soutien des activités non prises en charges par les deux associations précédentes.

Maurice Longeiret

Soutenir les actions conduites par l'Union Nationale des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (UNEPREF), les associations rattachées à l'UNEPREF et celles qui se déclarent proches de l'UNEPREF.

Mission populaire évangélique de France

Soutenir l'action de l'association portant le même nom, membre de la Fédération protestante de France, ainsi que celle des Fraternités qui, agréées par le Comité National de la Mission Populaire, contribuent aux activités du Mouvement conformément à la Charte du Mouvement de la Mission Populaire Évangélique de France.

Musée

Jean-Frédéric Oberlin

Soutenir et promouvoir la diffusion et le rayonnement de la pensée et de l'action du pasteur Jean-Frédéric Oberlin. Enrichir les collections du Musée Jean-Frédéric Oberlin (Musée de France), déjà dépositaire de collections du Musée Alsacien de Strasbourg et de la paroisse protestante de Waldersbach. Soutenir et prolonger les actions du musée Jean-Frédéric Oberlin de Waldersbach, ainsi que les actions des prédécesseurs et héritiers spirituels d'Oberlin.

Paul Ricœur

Soutenir financièrement toute action permettant de mieux faire connaître l'œuvre et la pensée de Paul Ricœur. Elle assure la mise en place et en valeur du « fonds Ricœur » nommément constitué par le don de Paul Ricœur à la bibliothèque de la Faculté libre de théologie protestante de Paris de l'ensemble de ses manuscrits, livres articles et bibliothèques de travail.

Portes Ouvertes

Soutenir, secourir et assister, tant au plan moral, que matériel, humanitaire et économique, tout individu victime, en quel qu'endroit du monde, de persécutions ou discriminations d'ordre physique, moral, social, éducatif ou professionnel, en raison de sa croyance chrétienne.

Pro-Vision France

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées, à la construction, à la rénovation, et de manière générale au soutien des écoles, et notamment chrétiennes.

Projet d'Entraide CEVAA

Au sein des Églises de la Cevaa et au-delà (en France et à l'étranger), elle a pour but de soutenir des actions dans le domaine de la justice, des droits de l'homme et de l'intégrité de la création, de soutenir des actions de formation et d'éducation visant à développer une conscience citoyenne de partage et de solidarité, de soutenir des engagements pour un monde solidaire et réconcilié et de soutenir des actions de développement et d'entraide.

Protestante Cannoise

Soutenir les projets patrimoniaux, culturels et sociaux correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme et initiés par l'Église Réformée de Cannes, ou toute œuvre ou tout mouvement en lien avec l'Église réformée de Cannes.

Protestantisme d'Aquitaine

Au nom de l'engagement social du protestantisme de la région bordelaise, soutenir et prolonger les actions des associations, fondations ou autre entité qui ont en commun les buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Protestantisme de Montpellier

Conduire, gérer et soutenir des projets notamment sociaux et culturels portés par des institutions – communautés, œuvres et mouvements – en relation avec l'Association culturelle de l'Église Réformée de Montpellier (ou toute institution qui sera appelée à ses droits) ou celle-ci et correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Réforme

Soutenir et pérenniser les actions de l'association Réforme qui a notamment pour mission de promouvoir et faire rayonner la pensée protestante en France et à l'étranger par tous les moyens, en particulier l'hebdomadaire Réforme.

Saint-Jean

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dénommée « Association des Œuvres de Saint-Jean », association loi 1901 reconnue d'utilité publique, notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de l'association, en soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions, notamment d'inspiration protestante.

Service d'Entraide et de Liaison (Le Sel)

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant d'améliorer les conditions de vie de personnes et de populations en situations de pauvreté dans les pays en développement et plus généralement tout projet en faveur d'actions correspondant aux buts mentionnés à l'article 1er des statuts de l'association Service d'Entraide de Liaison.

Solidarités protestantes lyonnaises

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Entraide Protestante de Lyon et toutes les associations qui voudront la rejoindre, accompagner et conforter l'action d'œuvres et mouvements animés notamment par les protestants, contribuer à assurer la poursuite des projets conduits par chacune de ces associations tout en développant la mutualisation des actions communes, initier et soutenir le développement de projets nouveaux, conduits ou non en partenariat avec d'autres institutions.

Temple de l'Oratoire du Louvre

Soutenir, en France et à l'étranger, des actions de développement, d'entraide et de bienfaisance, dans la tradition de la culture protestante réformée, par le moyen de subventions attribuées à des tiers ou d'actions conduites par la fondation individualisée grâce aux moyens dont elle dispose.

Un cœur et des mains

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation sociale œuvrant dans le département des Vosges, en France, en métropole et hors métropole à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées partout dans le monde.

Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, notamment en soutenant le rayonnement et la notoriété de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, la mutualisation des actions communes au sein des institutions d'inspiration protestante d'Alsace et de Lorraine ou toute action ou projet de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine à la demande de son conseil.

Vaugirard 46

Reprendre et continuer les activités exercées depuis 1891 par l'Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP) au foyer pour étudiants sis 46 rue de Vaugirard (Paris 6e) et notamment soutenir en région parisienne un pôle universitaire permettant de développer une véritable animation étudiante à vocation internationale en partenariat avec d'autres associations étudiantes en France et à l'étranger, soutenir les projets spirituels, culturels ou humanitaires développés par des étudiants ou leur étant destinés, acquérir, recevoir, détenir et gérer tout bien affecté à cet objet, notamment des immeubles destinés au logement et à l'animation d'étudiants, et garantir le maintien de cette affectation.



- ↑ Soirée *Entre Bible et Coran* à l'Oratoire du Louvre
- ↗ Épicerie solidaire à Bordeaux
- Inauguration de l'Espace MLK Créteil (94)





- ↑ Château du Théron à Prayssac (46)
- ↖ Centre Accueil de Rencontre et d'Animation Exoudun (79)
- ← Établissements La Fotitude à Sanary-sur-Mer (83)



↑ Établissement La Colline, à Cannes (06)
→ EHPAD Les 3 Sources, à Loperhet (29)





↖ Accueil des populations réfugiés par l'ONG MEDAIR

← Centre d'action social protestant (CASP) à Paris

↑ Action de l'ONG Mercy Ships



↑ Action Mission Biblique – Maison Espoir en Haïti
→ Tremblement de terre en Haïti, 2021



LES CHIFFRES CLÉS

2021



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

998 €
valeur du
don moyen

5,9 M€
de dons et legs

2313
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

114
projets
soutenus en
France et dans
le monde

6,5 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

69
établissements
immobiliers

60
fondations abritées



47 rue de Clichy
75009 Paris
01 44 53 47 24
contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org